



Communiqué - Élections professionnelles à l'Éducation nationale : scandale et consternation.

vendredi 30 novembre 2018, par [Bariaud](#)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'Action - 203 rue de Paris - case 549 - 93125 Montreuil cedex
Mél : gsener@lerc.cgt.fr - Site : www.educ.cgt.fr

CGT FERC-SUP - 203, rue de Paris - case 544 - 93515 Montreuil cedex
Mél : ferc-sup@lerc.cgt.fr - www.cgt.ferc-sup.net



Élections professionnelles à l'Éducation nationale : Scandale et consternation.

Le scrutin des élections professionnelles dans l'Éducation nationale s'est ouvert ce jeudi 29 novembre et doit se terminer le jeudi 6 décembre.

Depuis des semaines, la CGT Educ'Action et la CGT FERC-SUP indiquent au ministère que les conditions de ce scrutin sont mauvaises. Pour preuve, le ministère et le prestataire de service choisi ont été rarement capables de respecter le calendrier électoral, alors que les procédures ont été établies par ce même ministère, plusieurs anomalies ont été constatées.

Notre organisation était sceptique quant à la fiabilité du processus et les faits nous ont malheureusement donné raison. Dès l'ouverture du scrutin ce jeudi matin, de graves dysfonctionnements de la plate-forme ont pu être observés par l'ensemble des organisations syndicales, la situation est alors rapidement devenue chaotique : impossibilité de voter, absence de logos des organisations syndicales, parfois, remise d'accusé de réception de vote sans que l'électeur ne soit parvenu à la fin de la procédure de la validation de son vote...

Après de très longs échanges tout au long de la journée entre l'administration, le prestataire de service et les organisations syndicales, le gouvernement a décidé de suspendre les opérations de vote dans l'après-midi du jeudi, jusqu'au vendredi matin. Ce délai doit permettre au prestataire de résoudre les très nombreux problèmes techniques.

Si le ministère assure que la procédure pourra reprendre normalement pour se terminer comme prévu le 6 décembre, la CGT Educ'Action et la CGT FERC-SUP dénoncent l'amateurisme dont ont fait preuve à la fois le prestataire de services et le ministère de l'Éducation qui l'a désigné.

Alors que nous en sommes à la troisième campagne de vote électronique après 2011 et 2014, notre organisation trouve scandaleux tous les dysfonctionnements constatés aujourd'hui.

Pour la CGT Educ'Action et la CGT FERC-SUP, cet épisode affligeant met en exergue les dangers du vote électronique (qu'elle dénonce depuis son instauration). Surtout, il montre combien le développement des délégations de service public peut-être hasardeux alors que des solutions internes efficaces existent.

Alors que tous ces incidents ont pu porter atteinte à la sincérité des votes exprimés, le ministère a refusé de faire la remise à zéro du système, demandée par plusieurs syndicats. Parallèlement, aucune information des personnels n'a eu lieu au cours de la journée. La CGT Educ'Action et la CGT FERC-SUP condamnent cette atteinte au droit de vote des personnels du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui n'ont pas pu dès l'ouverture du scrutin exprimer correctement leur choix pour élire leurs représentants.

Face à ces faits consternants, la CGT Educ'Action et la CGT FERC-SUP seront très attentives aux suites du scrutin et au respect des droits des personnels.

Le scrutin des élections professionnelles dans l'Éducation nationale s'est ouvert ce jeudi 29 novembre et doit se terminer le jeudi 6 décembre.

Depuis des semaines, la CGT Educ'Action et la CGT FERC-SUP indiquent au ministère que les conditions de ce scrutin sont mauvaises. Pour preuve, le ministère et le prestataire de service choisi ont été rarement capables de respecter le calendrier électoral, alors que les procédures ont été établies par ce même ministère, plusieurs anomalies ont été constatées.

Notre organisation était sceptique quant à la fiabilité du processus et les faits nous ont malheureusement donné raison. Dès l'ouverture du scrutin ce jeudi matin, de graves dysfonctionnements de la plate-forme ont pu être observés par l'ensemble des organisations syndicales, la situation est alors rapidement devenue chaotique : impossibilité de voter, absence de logos des organisations syndicales, parfois, remise d'accusé de réception de vote sans que l'électeur·trice ne soit parvenu·e au bout de la procédure de la validation de son vote...

Après de très longs échanges tout au long de la journée entre l'administration, le prestataire de service et les organisations syndicales, le gouvernement a décidé de suspendre les opérations de vote dans l'après-midi du jeudi, jusqu'au vendredi matin. Ce délai doit permettre au prestataire de résoudre les très nombreux problèmes techniques.

Si le ministère assure que la procédure pourra reprendre normalement pour se terminer comme prévu le 6 décembre, la CGT Éduc'action et la CGT FERC-SUP dénoncent l'amateurisme dont ont fait preuve à la fois le prestataire de services et le ministère de l'Éducation qui l'a désigné.

Alors que nous en sommes à la troisième campagne de vote électronique après 2011 et 2014, notre organisation trouve scandaleux tous les dysfonctionnements constatés aujourd'hui.

Pour la CGT Éduc'action et la CGT FERC-SUP, cet épisode affligeant met en exergue les dangers du vote électronique (qu'elle dénonce depuis son instauration). Surtout, il montre combien le développement des délégations de service public peut-être hasardeux alors que des solutions internes efficaces existent.

Alors que tous ces incidents ont pu porter atteinte à la sincérité des votes exprimés, le ministère a refusé de faire la remise à zéro du système, demandée par plusieurs syndicats. Parallèlement, aucune information des personnels n'a eu lieu au cours de la journée. La CGT Éduc'action et la CGT FERC-SUP condamnent cette atteinte au droit de vote des personnels du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui n'ont pas pu dès l'ouverture du scrutin exprimer correctement leur choix pour élire leurs représentant·es.

Face à ces faits consternants, la CGT Éduc'action et la CGT FERC-SUP seront très attentives aux suites du scrutin et au respect des droits des personnels.

Montreuil, le 30 novembre 2018